

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878)

Heft: 48 [i.e. 49]

Artikel: Les zizelettes de Morges

Autor: B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La population de Lausanne en 1878.

C'est une chose étonnante que la facilité avec laquelle on accueille certains dires, avec d'autant moins de contrôle que le contrôle serait plus facile.

Un beau jour, l'année dernière ou cette année, il a été dit à l'Hôtel de ville ou dans un journal que la population de Lausanne était en pleine décroissance; qu'elle était diminuée de 4 à 5 mille habitants. Dès lors, on admet cela comme un fait dont on s'attriste, mais dont on ne s'étonne pas. Lausanne est une ville finie; quand la décroissance commence, elle marche grand train. Nous allons revenir à 25, 20, 15, 12 mille habitants. C'est la faute des impôts, du Tribunal fédéral, des casernes, etc., etc.

Mais il existe des chiffres et des chiffres officiels. La municipalité fait procéder deux fois chaque année, en janvier et en juillet, au recensement de la population de la commune. Les résultats de ce travail sont consignés dans le rapport annuel de la municipalité.

Eh bien! oui! Il y a eu une diminution de population de juillet 1876 à juillet 1877. De combien? De 827 habitants. Et remarquez bien que la population de juillet 1876, la plus forte jusqu'ici, était exceptionnelle, le Tir fédéral ayant attiré à Lausanne une population assez considérable d'ouvriers et d'industriels de tous genres.

Mais pour arriver aux quelques mille habitants de moins, il faudrait que la décroissance eût continué et cela rapidement. Heureusement, il n'en est rien. De juillet 1877 à janvier 1878, la population a augmenté de nouveau de 160 personnes, et de janvier à juillet 1878, de 394 personnes, en tout de 554 habitants.

La population de Lausanne qui était de 29,112 âmes en juillet dernier, n'a été dépassée jusqu'ici qu'en juillet 1876, et seulement de 273 personnes.

Ainsi rassurons-nous. La dégringolade n'est pas encore là. Les temps sont durs, il est vrai, et après les années de prospérité, de surchauffe dans la production et surtout dans l'industrie du bâtiment, nous traversons une période de calme, d'arrêt relatif; nous ne voyons plus se produire les accroissements annuels de 1,100 habitants que nous avons eus de 1872 à 1876, mais nous ne sommes pas pour cela immobiles, ni en recul. L'augmentation de 554 ha-

bitants que nous constatons de juillet 1877 à juillet 1878 rentre dans la proportion des années qui ont précédé 1872.

Remarquons d'ailleurs que l'on ne bâtit pas à Lausanne cette année; par conséquent, presque pas de maçons italiens, qui figuraient pour un chiffre important dans les recensements d'été des années précédentes. Si donc nous avons, dans ces conditions, 554 habitants de plus que l'année dernière, c'est qu'il y a une augmentation réelle de la population fixe.

S. C.

Les zizelettes de Morges.

Ecublens, le 29 novembre 1878.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez posé dernièrement diverses questions relatives à quelques locutions populaires se rapportant soit à la ville de Morges, soit à ses habitants.

Mais permettez-moi de vous faire observer que vous avez oublié les *zizelettes*, dont voici l'histoire.

Un homme de La Vallée ayant amené des vache-rins au marché de Morges, entra dans une auberge pour prendre une chopine de vin. Voyant à la table voisine, trois messieurs mangeant des petits oiseaux qui lui parurent fort appétissants, il appela le patron et lui demanda s'il pouvait en avoir aussi. « Impossible, lui répondit-on, nous venons de servir les derniers. »

Puis, avisant une cage où sautillaient en sifflotant deux petites linotes, il fit rappeler le patron : « Et ces deux, ne pourriez-vous pas me les mettre, j'aimerais tant les goûter! »

L'hôte regagna la cuisine, le sourire sur les lèvres, conféra un moment avec ses gens, et revint dire à sa pratique : « Eh bien! monsieur, puisque vous les voulez, nous vous les mettrons. »

— Un peu vite, s'il vous plaît, j'ai hâte de manger un morceau.

Vingt minutes après, on apportait au Combier les deux volatiles, dont il eut raison en deux bouchées.

Quant au prix, il s'en souvint toute sa vie; jamais il n'avait payé un dîner si cher.

En s'en retournant, il remarqua une multitude de petits oiseaux voltigeant dans les haies qui bordent la route de Morges à Collombier. Et furieux, de sa déconvenue, il frappait à grands coups de fouet sur les branches, effrayant les moineaux qui

s'y cachaient, et leur criant avec humeur : *Alla vo zein à Mordze, io lé zizelettes se veindont bin.*

(Allez, allez à Morges où les petits oiseaux se vendent cher.)

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon affectueuse considération.

B.

Croyances populaires.

Dans les croyances populaires, il n'est pas indifférent de naître tel ou tel jour, et les signes du Zodiaque ont une grande influence sur la vie. Si vous venez au monde sous le signe des Poissons, vous serez entêté et deviendrez riche; si c'est sous le signe des Gémeaux ou de la Balance, vous serez beau de visage et chéri des dames. Mais que Dieu vous garde de faire votre entrée dans cette vallée de misère sur les *Quatre-Temps*; il vous arriverait les choses les plus lamentables.

Si vous êtes arrivé à l'âge de prendre femme, vous ne serez pas fâché de connaître à l'avance la tournure de celle qui sera la compagne de votre vie. Dans ce but, allez, la veille de Noël, tirer une bûche d'un tas de bois; si la bûche est droite, vous aurez une beauté; si elle est courbée, couverte d'excroissances, votre future moitié y ressemblera, au moral comme au physique.

Une jeune fille veut-elle avoir quelques notions sur le caractère de son mari à venir, qu'elle s'en aille, toujours la veille de Noël, frapper à l'étable à porc. Si l'animal grogne, le mari sera grondeur; s'il reste silencieux, alors elle jouira d'un bonheur sans limites.

Quelle que soit la splendeur de la toilette d'une épousée, elle ne doit pas se mirer dans une glace le jour de ses noces, cela porte malheur; pour la même raison, qu'elle ait soin de ne pas regarder derrière elle en se rendant au temple.

Etes-vous un pauvre diable? choisissez pour votre mariage un jour pluvieux, et la fortune vous comblera de ses dons. Gardez-vous bien d'accomplir la même cérémonie un jour de grand vent; rien n'est plus à redouter; car, infailliblement, vous ou un de ceux qui vous accompagnent, mourra dans l'année.

Il y a un temps de planter, et un temps d'arracher ce qui est planté, dit l'Ecclésiaste. Plantez vos oignons lorsqu'il y a une pleine lune, et ce légume prendra des proportions colossales. Les haricots semés sous le signe des Gémeaux deviendront doubles; semés sous l'Ecrevisse, les vrilles ne se développeront pas et vos haricots, de grimpants qu'ils étaient, deviendront rampants et stériles.

On doit faire la choucroute lorsque la lune est tendre, c'est-à-dire à son premier quartier.

Le coucou chante-t-il le 10 avril, on a des récoltes très abondantes, et si vous avez de l'argent en poche la première fois que vous entendrez cet oiseau, vous en aurez toute l'année.

Voulez-vous une recette pour guérir du hoquet ou d'un point de côté? Crachez sous une pierre sans

être vu de personne, et vous serez immédiatement soulagé.

Vos poules sont-elles d'humeur vagabonde, passez-les trois fois autour de la crêmaillère, et leur goût pour les voyages disparaîtra.

Vous n'êtes pas sans savoir que celui qui mange des pommes à Noël sera couvert de clous durant toute l'année et que, suivant la position particulière qu'ils occuperont sur sa misérable personne, ils lui rendront fort douloureux l'exercice de l'équitation.

Nous suspendons aujourd'hui la continuation de nos articles sur Paris, afin de donner place à la réclamation suivante de notre ami Grognuz.

Praz-Lanzai, le 25 dão mài dè la St-Martin.

Monsu lo Conte,

Ditè-vâi, tsancro dè crouïe lama que vo z'êtès, vo z'appartins bin dè veni no délavâ su voutron papâi! Qui'est-te qu'on vo z'a fé, mon bio-frârè Favé et mé po no mettrè dinsè pè la leinga dão mondo, que portant on vo z'a payi on demi-litre à Pontarli, su France, quand ne sein z'u à Paris. Qu'ai vo fauta, ora, de derè que ne sein dâi riflâ! kâ s'on a étâ à l'esposechon on ne dâi rein à nion, oudè-vo? vu que y'é menâ 5 moulo à Lozena; démandâ pî à Monsu Kamm, qu'ein a z'u on tot bio, que n'a pas pi fé reinmoulâ, honneu à li, et que l'ein a z'u à mein cinq z'étalès dè plie que lè quattro z'estérès. Yein é onco dou moulo à la chota qu'est dza bo et bon sè et que vé menâ contré lo bounan.

Mè farâi onco rein d'avâi étâ met su lo *Conteu* se l'étai què lè dzeins mè diont *chameau* et que l'ont bâti mon bio frârè: *déroule*. Ora qu'avâi vo fauta dè racontâ qu'avé montâ su cilia peste dè chameau, que ma fenna est adé à mè cein reprodzi et se mon tsapé s'est trovâ àovai per amont, que la drobllire saillessâi, n'est pas rein què pace que mè su eimbomâ, mâ l'est que mon fou dè bio frârè s'étâi chetâ dessus ein bévesseint la gotta lo matin. Ne faut pas qu'on mè reparlâi dè cein, kâ cein mè met ein radze que fréséré tot; non de non!... Ah! dâi iadzo, se vo tegnâ... tonaire! Et vo, qu'ai bin étâ dein lo ballon! Te possiblio, quin afférè!... Atant allâ su lè tsévau dè bou; na pas que po allâ su 'na bête féroce, mè mouzo que faut pas être tant fennet, et se Favé tsantavè: *Qu'on déroule*, c'est qu'on dit que la balla musiqua adâocé clliâo bêtés carnas-siérès.

Vo lo catso pas, vo m'âi fé destrâ dè chagrin et mè su peinsâ: Clliâo dzeins dè vela ne vaillont pas mè lè z'ons què lè z'autro; vo font bou n'asseimblant dâi iadzo que y'a, mâ lâi sè faut pas fiâ; et oquiè que m'a fé pliési l'est dè vairè que lo Grand Conset l'a met l'impoû su clliâo quinquiernès que lão diont lè piano. L'etiont cinq ào chix fortés pliaatenès que n'ein volliavont rein, mâ on brâvo conseiller dè veladzo lè tè z'a aplatis coumeint 'na pouñese et cein a passâ. Orâ bio monsus et ballès da-mès, musiquâ, mâ dévant aboulâ la mounia, qu'on